

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/03/2026 - B2026/013406 - 1994 B 02637 - 398 162 529 - A.S.P

SAS ASP
200 AVENUE DE LA GARE
COMPTOIR DES ARTISANS
69380 MARCILLY D'AZERGUES

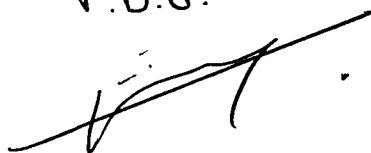
COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Copie certifiée conforme

Philippe Bauthiez.

P.D.G.



Sommaire

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de résultat 2/2</i>	6
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	7
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	8
<i>Détail de l'Actif</i>	9
<i>Détail du Passif</i>	10
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	11
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	13
<i>Produits à recevoir</i>	15
<i>Charges à payer</i>	16
<i>Charges constatées d'avance (détail)</i>	17
<i>Charges constatées d'avance (avec détail)</i>	18
<i>Produits constatés d'avance (détail)</i>	19
<i>Produits constatés d'avance (avec détail)</i>	20
<i>Liasses fiscales</i>	21
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	22
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	23
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis Suite - Impôt sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	25
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	26
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	27
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	28
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	29
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	30
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	31
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	32
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	33
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	34
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	35
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	36
<i>2058A - Déductions diverses</i>	37
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	38
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	39
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	40
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	41
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	42
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	43
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	44
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	45
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	46
<i>2067 - Relevé de frais généraux</i>	47
<i>Taux réduit IS page 1</i>	48
<i>Taux réduit IS page 2 /1</i>	49
<i>Taux réduit IS page 3 /1</i>	50
<i>Taux réduit IS page 4 /1</i>	51
<i>Taux réduit IS page 5</i>	52
<i>2069RCI - Réductions et crédits d'impôt</i>	53
<i>Déclaration des loyers professionnels DECLOYER</i>	54

Sommaire

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

<i>Déclaration des loyers professionnels / Page 1</i>	<i>55</i>
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>56</i>
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	<i>57</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ASP** relatifs à l'exercice du **01/07/2024** au **30/06/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 292 006 euros

Chiffre d'affaires : 724 611 euros

Résultat net comptable : 51 364 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHAZAY D'AZERGUES

Le 30/09/2025

Signature

KEVIN BILLAY

KEVIN BILLAY
EXPERT - COMPTABLE



Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

30/06/2025

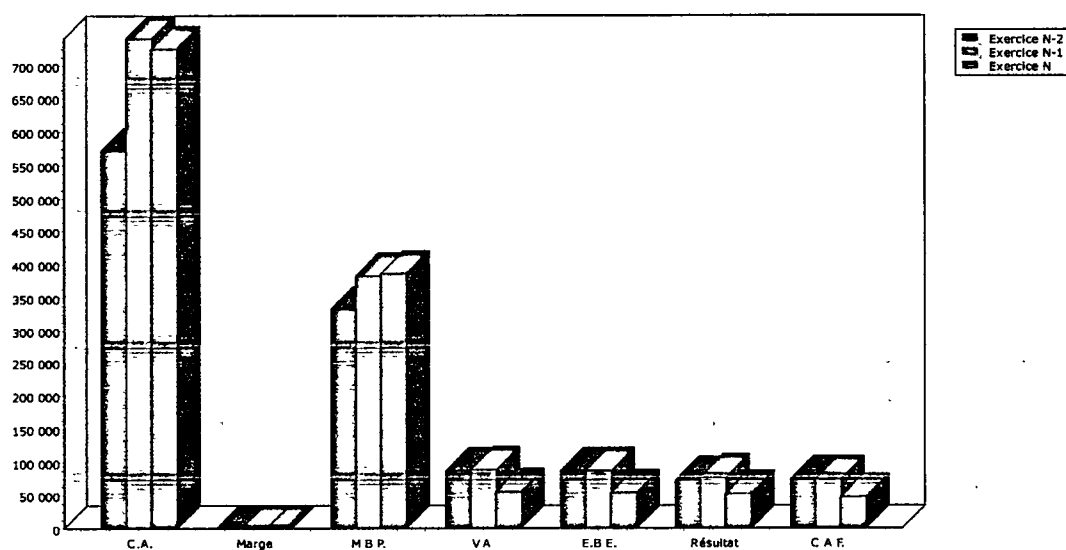
30/06/2024

Variation

N/N-1

30/06/2023

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	724 611	740 342	(15 731)	-2,12	571 508
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					581 <i>32,95</i>
Marge brute de production <i>% sur production</i>	385 499 <i>53,20</i>	382 026 <i>51,60</i>	3 473	0,91	332 575 <i>58,37</i>
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	54 809 <i>7,56</i>	87 731 <i>11,85</i>	(32 922)	-37,53	86 546 <i>15,14</i>
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	53 977 <i>7,45</i>	87 073 <i>11,76</i>	(33 096)	-38,01	85 955 <i>15,04</i>
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	51 364 <i>7,09</i>	77 863 <i>10,52</i>	(26 499)	-34,03	73 119 <i>12,79</i>
Capacité d'autofinancement	47 045	74 368	(27 323)	-36,74	73 320
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(130 428) <i>(64,80)</i>	(91 935) <i>(44,70)</i>	(38 493)	41,87	(81 632) <i>(51,42)</i>
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					139,49 61,27



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2025			30/06/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	399 083	399 083		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	95 734	95 381	353	554
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 010		1 010	1 010
	Créances rattachées à des participations	22 097		22 097	22 097
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 800		4 800	4 800
TOTAL (II)		522 724	494 464	28 260	28 461
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES D'EXPLOITATION (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	200 122		200 122	210 022
	Autres créances	62 634		62 634	54 498
COMPTES DE REGULARISATION	Créances diverses	8 800		8 800	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	900 512		900 512	900 512
	DISPONIBILITES	91 437		91 437	81 624
	Charges constatées d'avance	241		241	857
	TOTAL (III)	1 263 746		1 263 746	1 247 513
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 786 470	494 464	1 292 006	1 275 974
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				26 897	26 897
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2025

30/06/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	300 390	300 390
	RESERVES		
	Réserve légale	8 744	8 744
	Réserves statutaires ou contractuelles	11 524	11 524
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	475 522	475 522
	Résultat de l'exercice	51 364	77 863
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	847 544	874 043
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	39 355	43 875
	Total des provisions	39 355	43 875
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 882	744
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368 211	317 779
	Dettes fiscales et sociales	34 014	39 532
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	405 107	358 055
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 292 006	1 275 974
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		51 364,02	77 862,83
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		405 107	358 055
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			1 763
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services)	724 611	740 342	569 745
	Montant net du chiffre d'affaires	724 611	740 342	571 508
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	43 875	843	
	Autres produits	1	2	9
	Total des produits d'exploitation	768 487	741 188	571 517
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			1 182
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	669 803	652 612	483 780
	Impôts, taxes et versements assimilés	832	658	591
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations	201	201	201
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions	39 355	43 875	
	Autres charges	8	2	1
	Total des charges d'exploitation	710 198	697 347	485 755
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 289	43 840	85 762

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		30/06/2025	30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 289	43 840	85 762
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 713	7 709	6 832
	Total des produits financiers	5 713	7 709	6 833
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	906	581	564
	Total des charges financières	906	581	572
RESULTAT FINANCIER		4 807	7 128	6 261
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		63 096	50 969	92 023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges		47 571	
	Total des produits exceptionnels		47 571	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		144	
	Total des charges exceptionnelles		144	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)			47 427	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		11 732	20 533	18 904
TOTAL DES PRODUITS		774 200	796 468	578 350
TOTAL DES CHARGES		722 836	718 605	505 231
RESULTAT DE L'EXERCICE		51 364	77 863	73 119

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	724 611	100,00	740 342	100,00	(15 731)	-2,12
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	724 611	100,00	740 342	100,00	(15 731)	-2,12
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	724 611	100,00	740 342	100,00	(15 731)	-2,12
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	339 112	46,80	358 317	48,40	(19 204)	-5,36
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	385 499	53,20	382 026	51,60	3 473	0,91
MARGES (Commerciale + Production)	385 499	53,20	382 026	51,60	3 473	0,91
- Achats non stockés (c)	462	0,06	859	0,12	(398)	-46,27
- Autres charges externes (c)	330 229	45,57	293 436	39,64	36 793	12,54
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	669 803	92,44	652 612	88,15	17 191	2,63
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	54 809	7,56	87 731	11,85	(32 922)	-37,53
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	832	0,11	658	0,09	174	26,44
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 977	7,45	87 073	11,76	(33 096)	-38,01
+ Reprises sur amortissements et provisions	43 875	6,05			43 875	
+ Autres produits d'exploitation	1		2		(1)	-60,74
+ Transfert de charges d'exploitation			843	0,11	(843)	-100,0
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	39 556	5,46	44 076	5,95	(4 520)	-10,26
- Autres charges de gestion courante	8		2		6	276,62
RÉSULTAT EXPLOITATION	58 289	8,04	43 840	5,92	14 449	32,96
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	5 713	0,79	7 709	1,04	(1 996)	-25,89
- Charges financières	906	0,13	581	0,08	326	56,08
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	63 096	8,71	50 969	6,88	12 127	23,79
Produits exceptionnels			47 571	6,43	(47 571)	-100,0
- Charges exceptionnelles			144	0,02	(144)	-100,0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			47 427	6,41	(47 427)	-100,0
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	11 732	1,62	20 533	2,77	(8 801)	-42,86
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	51 364	7,09	77 863	10,52	(26 499)	-34,03

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	724 611	100,00	740 342	100,00	571 508	100,00
Ventes de marchandises					1 763	0,31
- Achats de marchandises					1 182	67,05
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE					581	32,95
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	724 611	100,00	740 342	100,00	569 745	99,69
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	724 611	100,00	740 342	100,00	569 745	129,54
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	724 611	100,00	740 342	100,00	570 326	99,79
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance	339 112	46,80	358 317	48,40	237 170	41,50
- Achats non stockés	462	0,06	859	0,12		
- Autres charges externes	330 229	45,57	293 436	39,64	246 610	43,15
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	669 803	92,44	652 612	88,15	483 780	84,65
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	54 809	7,56	87 731	11,85	86 546	15,14
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	832	0,11	658	0,09	591	0,10
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 977	7,45	87 073	11,76	85 955	15,04
+ Reprises sur amortissements et provisions	43 875	6,05				
+ Autres produits d'exploitation	1		2		9	
+ Transfert de charges d'exploitation			843	0,11		
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	39 556	5,46	44 076	5,95	201	0,04
- Autres charges de gestion courante	8		2		1	
RÉSULTAT EXPLOITATION	58 289	8,04	43 840	5,92	85 762	15,01
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	5 713	0,79	7 709	1,04	6 833	1,20
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	906	0,13	581	0,08	572	0,10
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	63 096	8,71	50 969	6,88	92 023	16,10
Produits exceptionnels			47 571	6,43		
- Charges exceptionnelles			144	0,02		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			47 427	6,41		
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	11 732	1,62	20 533	2,77	18 904	3,31
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	51 364	7,09	77 863	10,52	73 119	12,79

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	28 259,96	2,19	28 460,79	2,23	(200,83)	-0,71
Concessions brevets et droits similaires						
205330 LOGICIELS	399 083,12	30,89	399 083,12	31,28		
280533 AMORT. LOGICIELS	(399 083,12)	-30,89	(399 083,12)	-31,28		
Autres immobilisations corporelles	353,16	0,03	553,99	0,04	(200,83)	-36,25
218100 AMENAGEMENTS DIVERS	1 130,00	0,09	1 130,00	0,09		
218200 MAT. DE TRANSPORT	12 000,00	0,93	12 000,00	0,94		
218310 MAT. DE BUREAU	3 419,74	0,26	3 419,74	0,27		
218320 MAT. INFORMATIQUES	71 969,37	5,57	71 969,37	5,64		
218400 MOBILIERS	7 214,80	0,56	7 214,80	0,57		
281810 AMORT. AMENAGT'S DIVERS	(1 130,00)	-0,09	(1 130,00)	-0,09		
281820 AMORT. MAT. TRANSPORT	(12 000,00)	-0,93	(12 000,00)	-0,94		
281831 AMORT. MAT. BUREAU	(3 419,74)	-0,26	(3 419,74)	-0,27		
281832 AMORT. MAT. INFORMATIQ.	(71 969,37)	-5,57	(71 969,37)	-5,64		
281840 AMORT. MOBILIER	(6 861,64)	-0,53	(6 660,81)	-0,52	(200,83)	-3,02
Autres participations	1 010,00	0,08	1 010,00	0,08		
261500 TITRES SARL PID 03/2004	960,00	0,07	960,00	0,08		
261600 TITRES SCI THE TARLS TEAM	50,00		50,00			
Créances rattachées à des participations	22 096,80	1,71	22 096,80	1,73		
267100 AVANCES SCI THE TARLS TEAM	22 096,80	1,71	22 096,80	1,73		
Autres immobilisations financières	4 800,00	0,37	4 800,00	0,38		
275000 DEPOTS ET CAUTIONS	4 800,00	0,37	4 800,00	0,38		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 263 746,45	97,81	1 247 512,76	97,77	16 233,69	1,30
Créances clients et comptes rattachés	200 121,89	15,49	210 022,17	16,46	(9 900,28)	-4,71
041D Collectif clients débiteurs	199 821,89	15,47	209 722,17	16,44	(9 900,28)	-4,72
416000 CLIENTS DOUTEUX	300,00	0,02	300,00	0,02		
Autres créances	71 434,20	5,53	54 497,83	4,27	16 936,37	31,08
444000 ETAT - IMPOT SOCIETE	8 800,00	0,68	8 800,00		8 800,00	
445660 T VA DED. S/A.B.S.	35 602,80	2,76	19 665,80	1,54	15 937,00	81,04
445662 T VA DED. INTRACOM	1 160,00	0,09	870,00	0,07	290,00	33,33
445670 REPORT CREDIT T VA	1 318,00	0,10	2 642,00	0,21	(1 324,00)	-50,11
445850 T VA A REGULARISER			52,00		(52,00)	-100,00
445860 T VA S/FACT. NON PARV.	24 553,40	1,90	31 268,03	2,45	(6 714,63)	-21,47
Valeurs mobilières de placement	900 512,00	69,70	900 512,00	70,57		
508100 COMPTE A TERME	800 000,00	61,92	800 000,00	62,70		
508200 ACHAT PARTS BP	100 512,00	7,78	100 512,00	7,88		
Disponibilités	91 437,29	7,08	81 624,21	6,40	9 813,08	12,02
512000 BANQUE POPULAIRE	84 140,29	6,51	73 370,59	5,75	10 769,70	14,68
512400 BANQUE CREDIT MUTUEL	3 396,66	0,26	4 353,28	0,34	(956,62)	-21,97
531000 CAISSE	3 900,34	0,30	3 900,34	0,31		
Charges constatées d'avance	241,07	0,02	856,55	0,07	(615,48)	-71,86
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	241,07	0,02	856,55	0,07	(615,48)	-71,86
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 292 006,41	100,00	1 275 973,55	100,00	16 032,86	1,26

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		847 544,42	65,60	874 043,23	68,50	(26 498,81)	-3,03
Capital Social ou individuel		300 390,00	23,25	300 390,00	23,54		
101300	CAPITAL SOCIAL	300 390,00	23,25	300 390,00	23,54		
Réserve légale		8 744,39	0,68	8 744,39	0,69		
106100	RESERVES LEGALES	8 744,39	0,68	8 744,39	0,69		
Réserves statutaires ou contractuelles		11 524,44	0,89	11 524,44	0,90		
106300	RESERVES STATUTAIRES	11 524,44	0,89	11 524,44	0,90		
Report à nouveau		475 521,57	36,80	475 521,57	37,27		
110000	RAN CREDITEUR	475 521,57	36,80	475 521,57	37,27		
Résultat de l'exercice		51 364,02	3,98	77 862,83	6,10	(26 498,81)	-34,03
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions		39 355,00	3,05	43 875,00	3,44	(4 520,00)	-10,30
Provisions pour risques		39 355,00	3,05	43 875,00	3,44	(4 520,00)	-10,30
151200	PROVISION GARANTIES DONNEES CLIE	39 355,00	3,05	43 875,00	3,44	(4 520,00)	-10,30
TOTAL IV - Total des dettes		405 106,99	31,35	358 055,32	28,06	47 051,67	13,14
Emprunts et dettes financières divers		2 882,17	0,22	743,83	0,06	2 138,34	287,48
455100	CC ASSOCIE - PB	2 839,28	0,22	706,94	0,06	2 132,34	301,63
455200	CC ASSOCIE - JK	21,44		18,44		3,00	16,27
455300	CC ASSOCIE - VK	21,45		18,45		3,00	16,26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		368 211,17	28,50	317 779,30	24,90	50 431,87	15,87
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	220 890,77	17,10	130 171,14	10,20	90 719,63	69,69
408100	FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.	147 320,40	11,40	187 608,16	14,70	(40 287,76)	-21,47
Dettes fiscales et sociales		34 013,65	2,63	39 532,19	3,10	(5 518,54)	-13,96
444000	ETAT - IMPOT SOCIETE			4 299,00	0,34	(4 299,00)	-100,00
445200	TVA DUE INTRACOM.	1 160,00	0,09	870,00	0,07	290,00	33,33
445712	TVA COLLECTEE 20%	32 853,65	2,54	34 363,19	2,69	(1 509,54)	-4,39
TOTAL DU BILAN PASSIF		1 292 006,41	100,00	1 275 973,55	100,00	16 032,86	1,26

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/07/2024

12

30/06/2025

mois

Total des produits d'exploitation				768 487,33	106,06
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux				724 611,38	100,00
Production vendue Services FRANCE				724 611,38	100,00
706010	PREST. SERV. FCE	724 077,25	99,93		
708010	PDT'S ACT. ANNEXES 20%	534,13	0,07		
Montant net du chiffre d'affaires				724 611,38	100,00
Reprises sur amts, dépréciations et provisions				43 875,00	6,05
781500	REPR. S' PROV. RISQUES ET CHARGES	43 875,00	6,05		
Autres produits d'exploitation				0,95	
758000	PRODUITS GESTION COURANTE	0,95			
Total des charges d'exploitation				710 197,97	98,01
Autres achats et charges externes				669 802,57	92,44
604000	PRESTATIONS P. I. D.	338 087,00	46,66		
604100	PRESTATIONS INFORMATIQUES	1 025,15	0,14		
606300	FOURN. PETIT OUTILLAGE	461,67	0,06		
611100	SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	17 400,00	2,40		
611200	SS-TRAIT. INFORMATIQUE	188 072,25	25,95		
611201	SS-TRAIT. INFORMATIQUE NON SOUMIS	9 295,26	1,28		
613210	LOC. ESPAGNE	250,00	0,03		
613530	LOC. SERVEUR OVH	1 047,50	0,14		
615520	ENT. MAT. TRANSPORT	1 040,22	0,14		
615600	ENT. MAINTENANCE	2 833,04	0,39		
616100	ASS. RC MULTIRISQUES	1 934,09	0,27		
616120	ASS. MAT. TRANSPORT	602,68	0,08		
622200	COMMISSIONS S'VENTES	94 897,25	13,10		
622610	HONO. AVOCATS	(12 000,00)	-1,66		
622620	HONO. COMPTABLES	3 480,00	0,48		
622700	FRAIS D'ACTES ET CTX	47,19	0,01		
625100	FRAIS DEPLACEMENTS	9 359,34	1,29		
625110	FRAIS KILOMETRIQUES	7 496,50	1,03		
625700	FRAIS RECEPTIONS	404,23	0,06		
626010	FRAIS POSTAUX	5,23			
626020	FRAIS TEL - INTERNET	3 123,24	0,43		
627800	FRAIS BANCAIRES	940,73	0,13		
Impôts, taxes et versements assimilés				832,00	0,11
635140	TAXE S'VEHICULE TOURISME	832,00	0,11		
Dotation aux amortissements sur immobilisations				200,83	0,03
681120	DOT. AMORT. IMMOB. CORPO	200,83	0,03		
Dotations aux prov. pour risques et charges				39 355,00	5,43
681500	DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES	39 355,00	5,43		
Autres charges de gestion courante				7,57	

Détail du Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		01/07/2024	12
				30/06/2025	mois
658000	CHARGES GEST. COURANTE	7,57			
Résultat d'exploitation				58 289,36	8,04
Total des produits financiers				5 712,80	0,79
Autres intérêts et produits assimilés				5 712,80	0,79
768000	INTERETS/SCAT	5 712,80	0,79		
Total des charges financières				906,14	0,13
Intérêts et charges assimilées				906,14	0,13
661600	AGIOS BANCAIRES	906,14	0,13		
Résultat financier				4 806,66	0,66
Résultat courant avant impôts				63 096,02	8,71
Total des produits exceptionnels					
Total des charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel					
Impôts sur les bénéfices				11 732,00	1,62
695000	IMPOT SOCIETE	11 732,00	1,62		
Résultat de l'exercice				51 364,02	7,09

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois
Montant net du chiffre d'affaires	724 611	100,00	740 342	100,00	571 508	100,00
Ventes de marchandises					1 763	0,31
VENTES MISES 20%					1 763	0,31
Achats de marchandises					1 182	67,05
ACHATS MISES 20%					1 182	67,05
Marge commerciale					581	32,95
Production vendue Services	724 611	100,00	740 342	100,00	569 745	99,69
PREST. SERV. FCE	724 077	99,93	740 342	100,00	568 706	99,51
PREST. EXO					718	0,13
PDT S ACT. ANNEXES NON SOUMIS					142	0,02
PDT S ACT. ANNEXES 20%	534	0,07			179	0,03
Production de l'exercice	724 611	100,00	740 342	100,00	569 745	99,69
Achats de sous-traitance	339 112	46,80	358 317	48,40	237 170	41,50
PRESTATIONS P. I. D.	338 087	46,66	357 319	48,26	236 234	41,34
PRESTATIONS INFORMATIQUES	1 025	0,14	998	0,13	936	0,16
Marge brute de production	385 499	53,20	382 026	51,60	332 575	58,19
Production de l'exercice + Marge commerciale	724 611	100,00	740 342	100,00	570 326	99,79
Achats non stockés matières et fournitures	462	0,06	859	0,12		
FOURN. PETIT OUTILLAGE	462	0,06	659	0,09		
FOURN. ADMINISTRATIVES			200	0,03		
Autres charges externes	330 229	45,57	293 436	39,64	246 610	43,15
SS-TRAIT. GENERALE			425	0,06	360	0,06
SS-TRAIT. ADMINISTRATIVE	17 400	2,40	17 400	2,35	13 517	2,37
SS-TRAIT. INFORMATIQUE	188 072	25,95	187 678	25,35	144 574	25,30
SS-TRAIT. INFORMATIQUE NON SOUMIS	9 295	1,28				
LOC. ESPAGNE	250	0,03				
LOC. SERVEUR OVH	1 048	0,14				
ENT. MAT. TRANSPORT	1 040	0,14	465	0,06	2 379	0,42
ENT. MAINTENANCE	2 833	0,39	2 328	0,31	2 182	0,38
ASS. RC MULTIRISQUES	1 934	0,27	1 504	0,20	1 429	0,25
ASS. MAT. TRANSPORT	603	0,08	482	0,07	121	0,02
COMMISSIONS S/VENTES	94 897	13,10	47 357	6,40	52 249	9,14
HONO. JURIDIQUES			10 560	1,43	1 993	0,35
HONO. AVOCATS	(12 000)	-1,66			4 190	0,73
HONO. COMPTABLES	3 480	0,48	3 473	0,47	3 505	0,61
HONORAIRES DIVERS					1 100	0,19
FRAIS D'ACTES ET CTX	47	0,01	45	0,01	369	0,06
FRAIS DEPLACEMENTS	9 359	1,29	11 014	1,49	4 981	0,87
FRAIS KILOMETRIQUES	7 497	1,03	6 837	0,92	8 253	1,44
FRAIS RECEPTIONS	404	0,06			302	0,05
FRAIS POSTAUX	5		68	0,01	31	0,01
FRAIS TEL - INTERNET	3 123	0,43	2 819	0,38	4 112	0,72
FRAIS BANCAIRES	941	0,13	981	0,13	964	0,17
Valeur ajoutée produite	54 809	7,56	87 731	11,85	86 546	15,14
Impôts, taxes & versements assimilés autres	832	0,11	658	0,09	591	0,10
CET (CFE - CVAE)			67	0,01		
TAXE S/VEHICULE TOURISME	832	0,11	591	0,08	591	0,10

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

	01/07/2024 30/06/2025	12 mois	01/07/2023 30/06/2024	12 mois	01/07/2022 30/06/2023	12 mois
Excédent brut d'exploitation	53 977	7,45	87 073	11,76	85 955	15,04
Reprises sur amortissements & provisions	43 875	6,05				
REPR. S/ PROV. RISQUES ET CHARGES	43 875	6,05				
Autres produits d'exploitation	1		2		9	
PRODUITS GESTION COURANTE	1		2		9	
Transfert de charges			843	0,11		
TRSF CH. D'EXPLOITATION			843	0,11		
Dotations aux amortissements et provisions	39 556	5,46	44 076	5,95	201	0,04
DOT. AMORT. IMMOB. CORPO	201	0,03	201	0,03	201	0,04
DOT. PROV. RISQUES ET CHARGES	39 355	5,43	43 875	5,93		
Autres charges de gestion courante	8		2		1	
CHARGES GEST. COURANTE	8		2		1	
Résultat d'exploitation	58 289	8,04	43 840	5,92	85 762	15,01
Produits financiers	5 713	0,79	7 709	1,04	6 833	1,20
GAINS DE CHANGE					1	
INTERETS S/CAT	5 713	0,79	7 709	1,04	6 832	1,20
Charges financières	906	0,13	581	0,08	572	0,10
AGIOS BANCAIRES	906	0,13	581	0,08	564	0,10
PERTES DE CHANGE					8	
Résultat courant avant impôts	63 096	8,71	50 969	6,88	92 023	16,10
Produits exceptionnels			47 571	6,43		
REPR. S/PROV. EXCEPTIONNELLE			47 571	6,43		
Charges exceptionnelles			144	0,02		
AMENDES & PENALITES			144	0,02		
Résultat exceptionnel			47 427	6,41		
Impôts sur les bénéfices	11 732	1,62	20 533	2,77	18 904	3,31
IMPOT SOCIETE	11 732	1,62	20 533	2,77	18 904	3,31
Résultat de l'exercice	51 364	7,09	77 863	10,52	73 119	12,79

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2025

Total des Charges à payer		147 320
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARV.</i>	<i>147 320</i>	147 320

Charges constatées d'avance (détail)
au 30/06/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
ASSURANCE MAT TRANSPORT			241		
Totalisation			241		

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2025	30/06/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	241	857	(615) -71,86
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	241	857	(615) -71,86

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Notes

Produits constatés d'avance (détail)
au 30/06/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
Totalisation					

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/06/2025	30/06/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Etats financiers au 30/06/2025

Liasses fiscales

Exercice ouvert le 01072024 et clos le 30062025		Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS ASP			
SIRET 39816252900042			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Activités sièges sociaux	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 21 428		Bénéfice imposable à 15% 42 500	
Déficit			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	
		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 11 quindecies ☐	
		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	
		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐	
		Autres dispositifs ☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W du CGI ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
KB CONSEILS 31 RUE DES VARENNES 69380 CHAZAY D'AZERGUES Tél : 06 74 90 43 01			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : Lieu : MARCILLY D AZERGUES	
		Qualité et nom du signataire : GERANT	
N° d'agrément :		Signature : MR BARTHEZ	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS ASP**
et Date de clôture de l'exercice **30062025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les P VLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONDS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SAS ASP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 200 AVENUE DE LA GARE		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 4 2		Néant ☐ *				
		Exercice N, clos le, 30/06/2025				
		N-1 30/06/2024				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	399 083	399 083
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	95 734	95 381
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 010	1 010
		Créances rattachées à des participations	BS	BC	22 097	22 097
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	4 800	4 800
TOTAL (II)		BJ	BK	522 724	494 464	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	200 122	210 022
		Autres créances (3)	BZ	CA	71 434	54 498
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	900 512	900 512
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	91 437	81 624
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	241	857
TOTAL (III)		CJ	CK	1 263 746	1 247 513	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 786 470	494 464
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	26 897	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SAS ASP		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 390)	DA	300 390	300 390
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 744	8 744
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	11 524	11 524
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	475 522	475 522
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	51 364	77 863
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	847 544	874 043
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	39 355	43 875
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	39 355	43 875
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 882	744
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	368 211	317 779
	Dettes fiscales et sociales	DY	34 014	39 532
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	405 107	358 055
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 292 006	1 275 974
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	405 107	358 055
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP							Néant ☐ *			
		Exercice N					Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	724 611	FH		FI	724 611	740 342		
		FJ	724 611	FK		FL	724 611	740 342		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	43 875	843		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	2		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	768 487	741 188		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	669 803	652 612		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	832	658		
	Salaires et traitements *					FY				
	Charges sociales (10)					FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements * (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	201	201	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	39 355	43 875
	Autres charges (12)					GE	8	2		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	710 198	697 347	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	58 289	43 840		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 713	7 709		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	5 713	7 709		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	906	581		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	906	581		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 807	7 128		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	63 096	50 969		

Désignation de l'entreprise SAS ASP				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		47 571	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		47 571	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		144	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		144	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		47 427	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	11 732	20 533	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	774 200	796 468	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	722 836	718 605	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	51 364	77 863	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		843
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9			
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 30/06/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ASP										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	399 083	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 130	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	12 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	82 604	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	95 734	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	23 107	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	4 800	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	27 907	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	522 724	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste				par mise en équivalence				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	399 083	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	1 130	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	12 000	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	82 604	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH	95 734	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations			IØ		ØX		ØY	23 107	ØZ			
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	4 800	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	27 907	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	522 724	ØL	ØM	

Exercice N clos le : 31 06 2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	399 083	PF		PG		PH	399 083		
TOTAL I		RK	399 083	RM		RN		RO	399 083		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 130	QE		QF		QG	1 130		
	Matériel de transport	QH	12 000	QI		QJ		QK	12 000		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	82 050	QM	201	QN		QO	82 251		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	95 180	QV	201	QW		QX	95 381		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	494 263	ØP	201	ØQ		ØR	494 464		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NO + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		43 875	39 355	43 875	39 355
			39 355	43 875	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	22 097	UM	22 097	UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	4 800	UV	4 800	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	300		300				
	Autres créances clients			UX	199 822		199 822				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 800		8 800				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	62 634		62 634				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	241		241				
	TOTAUX			VT	298 694	VU	298 694	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	368 211		368 211						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 014		34 014					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 882		2 882						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	405 107	VZ	405 107						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL			2 882						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30062025	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	832		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL	K7	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						L7	18	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exondérée)		SW	XR	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
TOTAL I						WR			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						WZ		
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quinquies A)		HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	XA		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	ZX		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC	ZY		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		LS	XD		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XF			
Deductions diverses (à détailler sur feuillet séparé)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XS		
	Dont déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dont déd. exc (art 39 decies B)		YB	XG		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Y2		
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YJ		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	63 928		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL	XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	63 928		
							XO		
							0		

2058A - Réintégrations diverses
au 30/06/2025

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation	
--------------	--

2058A - Déductions diverses
au 30/06/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise SAS ASP		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	475 522	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
			ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	77 863			ZE	77 863						
			ZF										
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZG	475 522						
TOTAL I			OF	553 384	TOTAL II		ZH	553 384					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	553 880	563 819						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	1 298		XQ	1 298							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	86 424	61 435						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	28 201	27 358						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	669 803	652 612						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		67					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS			9Z	832	591					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	832	658					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	144 922	148 068						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	129 883	108 998						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0						ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH						
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP		Néant ☐			
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
sur 10 ans					
sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1					
		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
	N - 8				
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affectées aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ASP**

Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❶ - ❸
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2025

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ASP					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASP		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2024		et clos le : 30/06/2025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	724 611	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	724 611	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	1	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	339 574	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	328 931	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	8	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	668 513	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	56 100
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	56 100
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez dispensés du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	724 611	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/07/2024	GZ 30/06/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/0/06/2/0/2/5

N° SIRET 3 9 8 1 6 2 5 2 9 0 0 0 4 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASP

ADRESSE (voie) 200 AVENUE DE LA GARE

COMPTOIR DES ARTISANS

CODE POSTAL 69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3
Totalisation	P5	3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	19 380
Totalisation	P6	19 380

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BARTHEZ Prénom(s) PHILIPPE
 Nom d'usage BARTHEZ % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 19 378
 Naissance : Date 28051958 N° département Commune VERSAILLES Pays FRANCE
 Adresse : N° 32 Voie RUE CROIX COTTON
 Code postal 69890 Commune LA TOUR DE SALVAGNY Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/6/2/0/2/5

N° SIRET 3/9/8/1/6/2/5/2/9/0/0/0/4/2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASP

ADRESSE (voie) 200 AVENUE DE LA GARE

COMPTOIR DES ARTISANS

CODE POSTAL

69380

VILLE

MARCILLY D'AZERGUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2025)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise **SAS ASP**

Adresse **200 AVENUE DE LA GARE**

69380 MARCILLY D'AZERGUES

du **01072024**

au **30062025**

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

REMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ⑩	63 928
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	99 131
Nom et qualité du signataire MR BARTHEZ GERANT		A MARCILLY D'AZERGUES Signature, le	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	63 928
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	21 428
---	---	--------

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

[illegible]

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS ASP	39816252900042	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
200 AVENUE DE LA GARE COMPTOIR DES ARTISANS 69380 MARCILLY D'AZERGUES		

Le soussigné

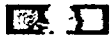
- Nom et prénom : MR BARTHEZ
- Qualité : GERANT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : MARCILLY D AZERGUES
Le :

Signature du déclarant



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

N° 2069-RCI-SD

(2025)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile

Néant ☐

Dénomination de l'entreprise	SAS ASP	N° Siren : 398162529
Adresse	200 AVENUE DE LA GARE	69380 MARCILLY D'AZERGUES

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐

PME au sens communautaire ☐

Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

--	--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Déclaration des loyers professionnels DECLOYER

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]

Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : SAS ASP
Adresse : 200 AVENUE DE LA GARE
COMPTOIR DES ARTISANS
69380 MARCILLY D'AZERGUES

N° Siret de l'établissement principal : 39816252900042

Activité : Activités sièges sociaux Code activité : 7022Z

Déclarant Nom du signataire MR BARTHEZ Qualité du signataire GERANT

A MARCILLY D AZER Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01072024 au 30062025

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	56 100
Chiffre d'affaires de référence	A3	724 611
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

¹ (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2025**

L'exercice clos le 30 Juin 2025 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 51 364 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 0 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 51 364 Euros |

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2025**

L'exercice clos le 30 Juin 2025 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- | | |
|---|--------------|
| • A la Distribution de Dividendes, soit | 51 364 Euros |
| • Au Report à nouveau, le solde, soit | 0 Euros |
| TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT | 51 364 Euros |

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

*Le Président du Conseil d'Administration,
Philippe BARTHEZ.*



A.S.P

**S.A.S au capital de 300 390 Euros
RCS de LYON B 398 162 529**

**Comptoir des Artisans
200 avenue de la gare
69380 Marcilly d'azergues**

**Assemblée générale ordinaire annuelle
Du 21 novembre 2025**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt et un novembre,
A dix-neuf heures,
Au siège social.

Les Actionnaires se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration adressée par courrier en date du 21 Novembre 2025.

Sont présents et ont élargé le registre des présences :

- Monsieur Philippe BARTHEZ Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale
- Madame Véronique KUENTZ
- Monsieur Jacques KUENTZ

L'Assemblée générale ordinaire, réunissant ainsi plus de la moitié des actionnaires représentant plus de la moitié des parts du capital social, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe BARTHEZ, Président du Conseil d'Administration, assisté de Madame Véronique KUENTZ, désignée en qualité de secrétaire.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

1°/ Examen et Approbation

- Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2025
- des comptes

2°/ Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

3°/ Affectation du résultat

4°/ Quitus aux mandataires sociaux

5°/ Pouvoirs au Président pour formalités

Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la liste des Actionnaires et la feuille de présence,
- la liste des dirigeants et Administrateurs de la société,
- la copie des convocations,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 Juin 2025,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- l'état du montant global des sommes versées aux personnes les mieux rémunérées,
- le texte du projet des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que l'inventaire et les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes, et que ces documents ainsi que le rapport du Conseil d'Administration, et tous les autres documents et renseignements mentionnés aux articles 168 et 169 de la loi du 24 juillet 1966 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des Actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée, qu'ainsi les Actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les délais prévues par la loi.

Lecture est faite ensuite des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Enfin, lecture est faite des résolutions proposées au vote des actionnaires.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première Résolution

Statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion du Conseil, le bilan et les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2025, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et desquels il ressort un Bénéfice comptable de 51 364 Euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Puis, il soumet à l'Assemblée les résolutions ci-après :

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, sur rapport du Conseil d'Administration, statuant en application de l'article 223 quater du C.G.I., constate qu'il n'existe aucune charge visée à l'article 39-4 de ce Code.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'exercice clos le 30 Juin 2025 se soldant par un bénéfice, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de la façon suivante :

- A la Distribution de Dividendes, soit 51 364 Euros
- Au Report à nouveau, le solde, soit 0 Euros
- TOTAL AFFECTATION DU RESULTAT 51 364 Euros

Les distributions des dividendes au titre des précédents exercices sont les suivantes :

	<u>Dividende Net Global</u>	<u>Dividende Net par Action</u>	<u>Avoir Fiscal</u>
Exercice au 30/06/24	77 863,00 €	3.976 €	0 €
Exercice au 30/06/23	73.000,00 €	3.728 €	0 €
Exercice au 30/06/22	60.000,00 €	3,064 €	0 €
Exercice au 30/06/21	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/20	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/19	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/18	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/17	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/16	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/15	0 €	0 €	0 €
Exercice au 30/06/14	10.000,00 €	0,50 €	0,25 €
Exercice au 30/06/13	34.000,00 €	1,70 €	0,85 €
Exercice au 30/06/12	26.000,00 €	1,30 €	0,65 €
Exercice au 30/06/11	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/10	35.000,00 €	1,75 €	0,88 €
Exercice au 30/06/09	40.000,00 €	2,00 €	1,00 €
Exercice au 30/06/08	0 €	0 €	0 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Comme conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice clos le 30 Juin 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à son Président ainsi qu'à tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités requises par la loi, notamment de dépôt au Registre du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

• • •

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture par les membres du bureau.

Etablit sur trois pages.

Le Président
Philippe BARTHEZ

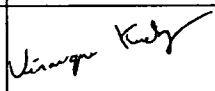
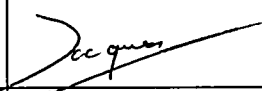
La Secrétaire
Mme Véronique KUENTZ

Mr Jacques KUENTZ



Copie certifiée conforme à l'original

FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 Novembre 2025

N°	Nom, Prénom, domicile des actionnaires	Nombre d'actions			Nombre de voix	Nom, Prénom, domicile des mandataires	Signature
		Nue propriété	Usufruit	Pleine propriété			
1	M. Philippe BARTHEZ 25A, rue du Montriblound 69009 LYON			19.578			
2	Mme Véronique KUENTZ 25A, rue du Montriblound 69009 LYON			1			
3	M. Jacques KUENTZ 25A, rue du Montriblound 69009 LYON			1			
	TOTAUX			19.580			

Le Président,
Mr Philippe BARTHEZ

Les Scrutateurs,
Mr Jacques KUENTZ

Secrétaire,
Mme Véronique KUENTZ

